

Emissions de bruit		Au passage	Mesure à l'arrêt	Remarques	Indications pour le permis de circulation	(Code)
Boîte de vitesses	l-e	dB/A	dB/A /min			
m4	4,38	80,0	74,0 2250	aa)	Genre du véhicule <u>Chariot de travail</u>	
					Marque et type <u>M E S S E R S I D P R 5 0 4</u>	
					Homologation No CH <u>5 9 0 2 0 1</u>	
					Carrosserie <u>pelle chargeuse</u>	
F	G	H	J	R		
De fumées OCE annexe 3	ECE-24				Places total <u>1</u>	avant
b = 2,00 à 2850 /min	k = à /min	k = à /min	k = à /min		Poids à vide <u>1960</u>	Carburant <u>0</u>
b = 2,80 à 2100 /min	k = à /min	k = à /min	k = à /min		Charge utile <u>—</u>	Cylindrée <u>1119</u>
b = 2,80 à 2200 /min	k = à /min	k = à /min	k = à /min		Poids total <u>1960</u>	CV-impôt <u>5,70</u>
O	O+P					
S Bacharach = 3,0	Pompe d'injection	LOMBARDINI				

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

+) Variante de pneus : 6.50 - 16, 6 PR, 1230 kg (3,1), V-max. 30 km/h.

§) Equipement : La distance des clignoteurs AV-latéraux depuis l'avant du véhicule est admise pour des raisons techniques. La protection latérale des clignoteurs avant doit être transformée afin de satisfaire aux exigences du schéma III de l'annexe 7 de l'OCE.

Inscription dans le permis de circulation :

101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.

137 - Signalisation jaune/noirs: sur la protection de la pelle.

138 - Protection : sur les dents ou l'arête-râcleuse de la pelle.

141 - Assurer : pelle et bras de levage avec supports de sécurité mécanique.

Lieu et date de l'homologation Lausanne, 05.06.85.

Remplace la fiche d'homologation du 05.06.85
23.07.85 - CV-impôt jak

Service fédéral d'homologation

Schö/FR